

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DNCMP/.20./ T/2019-2020 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE DE CARRIERES DE
GAKUNGWE.**

Date de Publication : 01./10./2019

Date d'ouverture des offres : 30./10./2019

1 Objet

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des sites de carrières, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, désire procéder à la réhabilitation d'un (1) site identifié dans la province de Bujumbura. A cet effet, le Ministère entend dès lors confier ce travail à des Entreprises expérimentées dans la réhabilitation de site à savoir :

- Province Bujumbura, Commune Kabezi, Site de Carrières de Gakungwe.

2 Financement du marché

Le marché sera financé sur le « Budget Général de l'Etat, Exercice 2019-2020 ».

3 Spécification du marché

La passation du Marché sera ouverte à des entreprises à égalité de conditions.

4 Allotissement

La réhabilitation prévue dans le cadre du présent marché est en **un seul (1) lot** selon la province: Site de Carrières de Gakungwe.

5 Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sera effectué dans un délai de six (6) mois maximum à compter de la date de notification du marché.

6 Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute entreprise, qu'elle participe à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

7 Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le DAO peut être obtenu à la Cellule de Gestion des Marchés Publics moyennant une quittance de paiement « **Achat DAO N° DNCMP/.20./T/2019-2020** » de Cinquante Mille Francs Burundais (50 000 FBU) à verser au compte n°1101/0004 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

~ a

8 Visite de terrain

Une visite guidée de terrain est prévue en date du 15/10/2019 à 9 heures précises du matin au site à réhabiliter. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

9 Présentations des offres

Les soumissionnaires ne peuvent présenter qu'une seule offre selon le lot.

Les offres doivent être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, sis à NGAGARA Quartier quatre (Q4) (Face à l'OBR) B.P. 1850 Bujumbura, Tél : 22 22 20 87/ 22 22 5141/ 22 24 21 68. Fax : (+257) 22 22 28 73/ 22 40 42 21 ; E-mail : mineagrie2018@yahoo.fr et devront porter la mention « Réponse à l'Appel d'Offres n°DNCMP/..20./T/2019-2020 », Réhabilitation du site de Carrières de Gakungwe», à n'ouvrir qu'en séance publique du 30/10/2019.

Les offres techniques et financières doivent être présentées dans deux enveloppes séparées et glissées dans une enveloppe extérieure sous pli fermé.

L'offre technique présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- Le modèle de soumission,
- Le statut du Soumissionnaire (personne morale),
- Les spécifications techniques et les capacités financières comportant :
 - ✓ Expérience technique pour des travaux analogues,
 - ✓ Le chiffre d'affaires des deux dernières années pour un montant d'au moins vingt millions de francs Burundais (20 000 000 FBU).
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes de l'OBR, en original et en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Le calendrier d'exécution ;
- L'adresse fixe et connue du Soumissionnaire ;
- L'attestation de non faillite du Tribunal de Commerce datant d'au moins de trois mois ;
- La preuve d'achat portant le numéro du DAO ;
- La garantie bancaire de soumission ;
- L'attestation de non-redevabilité en original délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
- L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table de matières.
- Le Registre de commerce (copie).

~ d

10 Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

11 Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le.../.../2019 à 10 heures 30 minutes.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

12 Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présent à l'ouverture ou de leurs représentants conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres dans la salle qui sera indiquée par le Responsable du CGMP sise dans les enceintes du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, sis à NGAGARA Quartier quatre (Q4) (Face à l'OBR) B.P. 1850 Bujumbura, Tél : 22 22 20 87/ 22 22 5141/ 22 24 21 68. Fax : (+257) 22 22 28 73/ 22 40 42 21 ; E-mail : mineagric2018@yahoo.fr, le 29/10/2019 à 11h00.

Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

13 Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

- L'Offre financière
- Avoir les capacités techniques dans la réhabilitation des sites diversifiés :
 - o Respecter les normes de réhabilitation
 - o Avoir les capacités financières requises pour bien mener ce marché.

14 Modalités de paiement

Le paiement de l'attributaire se fera après avoir achevé et réceptionné provisoirement le marché.

Fait à Bujumbura, le 23/10/2019

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION
DU PATRIMOINE FONCIER



LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD).-

PO Ir NDIKUMANA
Emmanuel
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

2